

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.

HORS DU DÉP. : — 6 » 11 » 20 »

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-de-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent

RECLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'hiver.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 12 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 12 ^m matin.	3 h. 51 ^m soir.	12 h. 36 ^m matin.	11 h. 44 ^m soir.
5 h. 1 ^m soir.	12 h. 55 ^m soir.	2 h. 37 ^m soir.	3 h. 52 ^m soir.	4 h. 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 10 ^m soir.	5 h. 48 ^m soir.	4 h. 18 ^m matin.
10 h. 47 ^m	5 h. 50 ^m	7 h. 49 ^m	9 h. 17 ^m	10 h. 15 ^m	—	4 h. 39 ^m matin.	11 h. 30 ^m	2 h. 19 ^m soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. ^m matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin. Arrivée à Cahors. — 8 h. 15^m matin.

Cahors, le 31 Janvier.

Primes Splendides

Nous offrons à nos lecteurs une magnifique collection de gravures reproduisant les succès du Salon. Par suite d'un traité avec l'Éditeur, nous pouvons livrer ces gravures (de 72 centimètres sur 55 cent.) à 1 fr. 25.

Nous engageons vivement tous les amis des arts à venir apprécier ces chefs-d'œuvre dans nos bureaux.

TITRES DES SUJETS :

Le Printemps. — L'Été. — L'automne. — L'hiver. — La lettre de l'Absent. — La Pipe à Grand Papa. — Le Goûter. — Chacun son tour. — L'Indiscrète. — Chacun pour soi. — Une réunion d'Amis. — Après le combat. — La Garde du Drapeau. — La veille de Noël. — Les Surprises du jour de l'An. — Une mauvaise recette. — Un directeur et sa Troupe. — La Jeune Mère. — Sur la Plage. — Le sommeil de la Grand-Mère. — Le déjeuner de la Pie. — Un froid de Loup.

Nos abonnés de la campagne recevront les gravures dont il nous indiqueront les titres, en ajoutant 1 fr. 25 pour frais d'emballage et de transport.

Les abonnés qui nous ont demandé les primes ci-dessus, peuvent les faire retirer dans nos Bureaux, dès aujourd'hui.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 28 janvier 1884.

PROGRAMME ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de l'interpellation Langlois.

M. Lalande. — A l'occasion de la crise actuelle,

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(2)

L'Hôtellerie Sanglante

PREMIÈRE PARTIE

LES ASSASSINS

I

DEUX VOYAGEURS (Suite)

— Qu'il fait froid et soif, n'est-ce pas ? Vous dormiez à Flavigny, ce matin, pendant que j'ai expédié ma ration sous le pouce... Par ainsi, ne lanterons pas davantage... Puisque vous faites séjour ici, vous avez la pleine journée pour vous regarder la giberne ; mais moi qui n'ai qu'une heure avant de me réintégrer dans cette daubière, où je mijoterai dans mon jus jusqu'à Epinal...

Le second voyageur se tourna vers l'hôtelier : — Maître Renaudot, reprit-il, je vous demanderai plus tard l'éclaircissement de ce que je viens d'entendre. Pour le moment, nous avons hâte, le citoyen et moi, de nous assurer si, chez vous, la table est aussi bonne que le lit.

Rappelé par cette phrase au sentiment de la situation et du devoir, l'ancien « officier de bouche » du château de Lunéville poussa un gémissement :

on fait de grands efforts pour attaquer le principe de la liberté commerciale. C'est ailleurs qu'il faut chercher la cause du mal.

Il n'est ni possible ni désirable de reculer dans la voie de la liberté. On ne peut frapper de droits les objets nécessaires à l'alimentation du peuple. En excluant les produits étrangers de notre marché, on s'exposerait à exclure les nôtres des marchés étrangers.

Le régime de la liberté relative inauguré en 1860 a accru la richesse générale du pays et a permis de supporter les dépenses colossales des douze dernières années. (Très bien ! sur divers bancs.)

Pour les relations du capital et du travail, il y a quelque chose à faire dans la voie de l'association de ces deux éléments, mais l'association existe nécessairement, dans une certaine mesure, dans toutes les industries, car la part de l'ouvrier, représentée par le salaire, et soustraite à tout aléa, y est souvent supérieure à celle du capital. (Réclamation à gauche.)

C'est à l'initiative personnelle à réaliser l'association du capital et du travail ; toutes ces questions sont résolues par un grand et suprême moyen, la liberté. (Très bien ! sur divers bancs.)

M. Ballue. — La commission des réformes de l'assiette de l'impôt a presque terminé ses travaux. La proportionnalité de l'impôt, le dégrèvement de l'impôt sur la grande vitesse. L'abaissement du tarif des voyageurs de deuxième et troisième classe, tels sont les projets qui seront soumis à la Chambre avant un mois. (Très bien ! à gauche.)

M. Henri Maret. — La question sociale est soulevée et posée à la tribune. Elle n'en descendra plus. (Mouvement.)

Je demande de soumettre les questions relatives aux classes ouvrières à une grande commission se recrutant librement, et à laquelle les ministres apporteront leur concours.

M. Révillon. — Je demande à M. le président du conseil de donner du travail aux ouvriers. Jamais l'intervention de l'Etat n'a été plus justifiée.

L'orateur énumère les travaux que le gouvernement pourrait faire exécuter à Paris. (Très bien ! à gauche.)

M. le Président du conseil. — Le gouvernement doit se maintenir sur le terrain des réformes modestes. (Exclamations.)

— Miséricorde ! depuis que nous sommes à causer, le rôti va être brûlé !

— Otez-le vite de la broche, alors ! riposta le premier voyageur.

— Y songez-vous ? Pour qu'il soit froid à l'instant de le servir !...

— Vous le remettrez au feu...

Antoine Renaudot secoua la tête :

— Ce serait une hérésie contraire à toutes les règles de mon art...

— Bah !

— Et puis, quel précédent je me créerais à moi-même ! Quel remords au fond de mon âme ! Rougir à mes propres yeux !

— Fermez-les, vous n'y verrez rien.

— Hé ! citoyen, vous en parlez bien à votre aise !...

— Sacrodioux ! il me semble que, puisque c'est nous qui sommes appelés à le déguster, ce rôti...

— Il n'importe, prononça sèchement l'hôtelier. Votre estomac le digérerait que ma conscience à moi ne le digérerait pas.

— En ce cas, mon ami, faites comme vous voudrez, dit le second voyageur pour clore le débat. Nous abandonnons la chose à votre suprême sagesse.

— Il n'y a pas de sagesse au monde, fût-ce celle du tyran Salomon, répartit l'hôte, qui puisse rendre mangeable un poulet réchauffé.

Ce fut sur cet axiome, — appliqué un siècle auparavant au dîner tout entier par Boileau-Despréaux et mis en vers par ce législateur de Parnasse, — que nos deux compagnons de patache effectuèrent, à la suite de maître Antoine Renaudot, leur entrée, rien moins que solen-

Le malaise n'est pas si grand qu'on le dit. A la vérité, la crise est essentiellement parisienne. (Dénégations à droite et à gauche.) Elle a été exagérée par l'esprit de parti. (Nouvelles dénégations.) Elle n'a pas le caractère d'une calamité publique justifiant les mesures que l'on propose.

Nous ne pouvons fermer notre frontière, ce serait porter le coup de la mort à l'industrie parisienne ; si l'on exclut les ouvriers étrangers du travail français, ce serait exposer aux représailles nos ouvriers établis à l'étranger.

Constituer des travaux qui ne sont pas nécessaires ce serait de mauvaise économie politique.

M. Haentjens interrompt il est rappelé à l'ordre.

M. le Président du conseil. — Pour les secours, la Chambre ne saurait entrer dans le vaste système d'aumônes proposé sous forme d'ouverture de crédits.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Séance du 29 janvier.

M. Bisceuil. — Je demande le rétablissement de l'article relatif à la péréquation de l'impôt foncier, applicable aux propriétés non bâties.

Il est étonnant qu'on soit obligé d'insister pour rétablir l'égalité entre des départements dont les uns apportent des charges énormes, tandis que les autres ne paient qu'une quotité insignifiante.

Déjà le département du Lot a refusé de procéder à la répartition de l'impôt. Si les autres départements l'imitaient, le gouvernement serait donc contraint d'employer des mesures de coercition. (Interruptions à gauche ; bruit.)

Cet état de choses ne peut durer.

M. Rouvier. — Ce n'est pas l'abandon de la péréquation de l'impôt foncier qu'on demande. On propose seulement qu'elle fasse l'objet d'une proposition de loi.

L'amendement est repoussé par 289 voix contre 221.

M. Versigny. — Dans la discussion du Sénat, M. le sous-secrétaire d'Etat aux finances a pris une attitude inconstitutionnelle (Bruit au centre), en prétendant que le gouvernement pouvait retirer l'article du projet de la loi des finances après adoption par la Chambre des députés.

M. le Président. — La jurisprudence est qu'une disposition adoptée par la Chambre ne peut être

nelle, dans la salle à manger de la poste aux chevaux.

II

DRAGON DE LA RÉPUBLIQUE ET CHASSEUR DE BOURBON.

Profitons du moment où nos convives, attablés jusqu'au menton, comme on dit en Lorraine pour qualifier les gens assis devant un repas copieux, dégustent le potage aux nouilles que vient de leur servir, fumant dans la soupière de terre de pipe de Sarreguemines, une grosse fille, riche en couleurs et insuffisamment peignée ; profitez, disons-nous, de ce moment pour présenter à nos lecteurs ces deux personnages, qui sont appelés à jouer un rôle des plus importants, celui-ci dans le prologue, celui-là dans la suite de notre récit.

L'un et l'autre paraissaient avoir le même âge et confiner à la trentaine ; mais il était impossible de différer plus complètement de physionomie et de costume.

Celui qui était descendu le premier de la patache portait avec une triomphante crânerie la tenue de route des grenadiers à cheval de cette garde consulaire dont les charges héroïques avaient si puissamment contribué au succès de la journée de Marengo, et qui allait bientôt prendre le nom de garde impériale, en même temps que le principal magistrat de la République d'alors deviendrait souverain de la France de Charlemagne ; qu'Octave deviendrait Auguste, et que le général Bonaparte deviendrait l'empereur Napoléon.

Sur la manche de son habit brillait le galon

retirée devant le Sénat.

M. le Sous-Secrétaire aux finances. — Le gouvernement, lorsqu'il présente au Sénat une disposition votée malgré lui à la Chambre, conserve incontestablement le droit de la combattre. (Très-bien !)

M. Allain-Targé. — A côté du budget sur les ressources extraordinaires, il y a un autre budget qui doit appeler l'attention. C'est celui des chemins de fer qu'on a à construire. Sous quelle forme sera-t-il présenté ?

M. le ministre des travaux publics. — L'état approximatif des travaux à faire par les Compagnies en 1884 est d'environ 200 millions. Il sera communiqué à la commission du budget ; mais il ne peut être l'objet d'un vote de la Chambre.

M. Allain-Targé. — Il est inadmissible que le ministre des travaux publics puisse dépenser sans le concours de la Chambre, cette année, 200 millions, l'année prochaine un demi-milliard, et peut-être, l'année des élections, un milliard entier. (Applaudissements à gauche.)

La Chambre ne saurait se soumettre à des prétentions dictatoriales. (Vifs applaudissements à gauche.)

M. le ministre des travaux publics. — Le gouvernement ne fait qu'appliquer les conventions.

M. Allain-Targé. — Il faut que le Parlement reste maître de surveiller leur exécution. (Très-bien ! à gauche.)

Le projet de loi est adopté par 418 voix contre 8.

La suite de la discussion de l'interpellation Langlois est renvoyée à jeudi.

La séance est levée à quatre heures cinquante-cinq.

SÉNAT

La discussion sur les syndicats professionnels se poursuit au Sénat.

Informations

EMPRUNT

On confirme que le prochain emprunt aura lieu du 6 au 10 février prochain.

de maréchal-des-logis, galon glorieusement terni par l'eau des pluies, la poussière des étapes et la fumée des batailles.

Ce soldat, avec sa haute stature, droite — comme la latte qui avait fourni de si formidables coups de pointe aux Autrichiens, et que, pour l'instant, il avait laissée à l'intérieur de la voiture, en compagnie de son bonnet à poil et de son portemanteau, — avec son teint hâlé, ses épaules larges, sa poitrine bombée comme une cuirasse et son cou solidement attaché, personnifiait merveilleusement cette superbe cavalerie, pour la désignation de laquelle les Allemands créèrent plus tard un mot qui signifiait masse de fer.

Une singulière expression de bonté, répandue sur ses traits, corrigeait, en adoucissant, ce que cette plastique d'athlète avait de menaçant et de terrible.

Cette épaisse moustache noire recouvrait un sourire plein d'insouciance et de franchise.

Ces yeux, qui étincelaient d'une hardiesse indomptable, se tempéraient d'un reflet de saine et cordiale gaieté. Poing robuste et main loyale.

En outre, l'aspect de force n'excluait point l'idée d'intelligence. Il y avait de l'enfant dans ce colosse et du caniche dans ce lion.

Son vis-à-vis, blond, mince, pâle, délicat, distingué, les cheveux légèrement poudrés, les extrémités d'une ténuité aristocratique, le visage aux lignes correctes et graves, au front sérieux et rêveur, au regard voilé de cette mélancolie quasi fatale des gens prédestinés à mourir d'une mort violente, était vêtu de l'une de ces lévites à petit collet que le duc d'Orléans avait mises à la mode à son retour d'Angleterre, et qui furent,

— Le Figaro dit que, suivant des lettres venues de Madrid, Mgr le Comte de Paris a contribué par ses conseils au prompt dénouement de la crise ministérielle espagnole.

— On est très alarmé, dans le monde politique, des symptômes de désaffection et de désertion qui se sont manifestés parmi la police de Paris, à un moment où le Gouvernement a tant besoin d'elle.

— Les journaux de l'Ouest annoncent que la sœur Thérèse, directrice de l'école maternelle de Honfleur, sur le rapport de l'inspectrice générale, vient de recevoir du ministre de l'instruction publique des félicitations sur les remarquables résultats obtenus par elle dans la direction de son école.

— Le prince de Galles vient de faire une visite de trois jours chez M. Alfred de Rothschild, dans son château de Holton.

De grandes chasses ont eu lieu à cette occasion.

NOMINATION ÉPISCOPALE

L'évêque de Troyes, Mgr Cortet, ayant refusé l'évêché d'Arras, le gouvernement propose de nommer Mgr Vignes, évêque de Dignes.

— L'accès de fièvre rhumatismale qui avait atteint M. le duc d'Aumale, est aujourd'hui complètement dissipé; il a pu sortir plusieurs fois en voiture.

— Mercredi soir, M. le comte Albert de Mun a donné une conférence sur la crise ouvrière.

Mgr l'archevêque de Cambrai avait bien voulu accepter la présidence.

Cinq mille assistants avaient répondu à l'appel du comité.

M. de Mun, traitant la question sociale, a demandé le rétablissement des corporations ouvrières. Aucun incident ne s'est produit.

LE CONFLIT FRANCO-CHINOIS.

On nous écrit de Londres que le marquis de Tseng tient toujours un langage très belliqueux. Il assure à ses familiers que la Chine n'attend que l'ouverture des hostilités contre Bac-Ninh pour lancer une déclaration de guerre formelle contre la France.

Une dépêche adressée de Pétersbourg au Morning-Post, déclare inexact que le gouvernement chinois se montre peu disposé à résister. D'après le Morning-Post, on emploierait, au contraire, en Chine, une grande activité dans les préparatifs militaires pour le cas où Bac-Ninh serait attaqué par les Français.

LE GÉNÉRAL MILLOT.

D'après les dernières nouvelles reçues au ministère de la marine, le général de division Millot débarquera à Hai-Phong du 5 au 8 février prochain. Il se dirigera immédiatement en compagnie des généraux Brière de l'Isle et de Négrier, sur Hanoi, où sera établi le quartier du nouveau commandant en chef du corps expéditionnaire.

Aussitôt son arrivée, le général Millot, après avoir consulté son prédécesseur, le contre-amiral Courbet prendra des dispositions en vue de l'attaque de Bac-Ninh par une colonne d'environ 7 à 8,000 hommes.

En attendant, le contre-amiral Courbet, qui ne peut disposer de forces considérables, garde la défensive et se borne à faire quelques reconnaissances dans le pays.

Tel est le plan adopté.

LES NIHILISTES

Un officier de gendarmerie, M. Sebieloff, envoyé à Kharkoff par le colonel Soudeikin, avant sa mort, afin de faire une enquête sur l'organisation des nihilistes, vient d'être assassiné.

sous le Directoire et le Consulat, comme une transaction entre le débraillé affecté par les jacobins et les élégances outrées des muscadins, des incroyables et de la jeunesse dorée du club de la rue de Clichy.

Son gilet à raies fleurettées s'ouvrait sur le jabot plissé d'une chemise de batiste. Son pantalon collant de casimir gris perle s'arrêtait, par un flot de rubans, sur un bas de soie côtelé, que coupait l'échancrure en cœur d'une botte à la Souwaroff. Somme toute, sa toilette et son air étaient ceux d'un de ces émigrés rendus au sol natal par la loi du 6 floréal an X.

Quand notre sous-officier eut achevé sa deuxième assiettée de potage, il entonna d'un train le coup du médecin. Ensuite, s'essuyant la moustache et faisant allusion au verre qu'il venait de vider :

— Encore un qui aura du temps à attendre pour passer caporal par rang d'ancienneté, sacrodioux !

— Vous dites, demanda son compagnon.

— Je dis sacrodioux ! un juron du Midi que j'ai emprunté à Murat.

— Vous avez connu Murat ?

— Nous avons été camarades de lit, il y a quelque chose comme douze ans... Non que je sois Gascon, par exemple ! Ah ! mais non ! Je suis Lorrain. — Lorrain, comme ce jamboneau, dont je vais, si vous le voulez bien, vous envoyer une tranche... Enfant et volontaire des Vosges. Moi aussi, je suis né en Lorraine et dans les Vosges...

— Alors, à votre santé, mon pays !

— A votre santé, mon cher compatriote !

La police a saisi des documents révélant l'existence d'un complot tendant à l'insurrection générale des paysans dans les provinces de la Kharkoff, Poltava, Kiew et Czernigor.

Ces documents auraient, en outre, révélé l'organisation d'un complot pour empoisonner le pain fourni au czar et à sa famille.

De nombreuses arrestations ont été opérées.

ESPAGNE

Le roi a signé mercredi les décrets acceptant la démission de M. del Mazo, représentant de l'Espagne en Italie, du maréchal Serrano, ambassadeur à Paris, et du ministre espagnol en Chine. Il a signé, en outre, le décret nommant M. Manuel Silvela, ambassadeur en France.

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

BONNE ET PROMPTE JUSTICE

Notre juste réclamation a été entendue sur l'heure.

Ce matin, le carton aux nouvelles, depuis si longtemps affamé, regorgeait jusques aux bords. Nous n'attendions pas moins de la bienveillance et de l'esprit de justice de M. le Préfet du Lot. Un abus se commettait à ses côtés, à son insu, il n'a pas hésité à y mettre un terme et à parer ainsi aux fâcheux inconvénients qui pouvaient en résulter pour tout le monde.

Et maintenant que la cause est gagnée, nous serons les premiers à plaider les circonstances atténuantes en faveur du correspondant du journal étranger au département.

C'est avec toute la déférence possible que nous lui ferons, à nos côtés, la place qu'il nous refusait au « banquet confraternel des nouvelles », en lui souhaitant, de plein cœur le meilleur appétit.

M. le docteur Gélis est nommé médecin adjoint du lycée de Cahors (emploi nouveau).

Par arrêté préfectoral du 30 janvier 1884, ont été nommées :

Mlle Bonsquet, directrice de l'école primaire supérieure de St-Céré.

Mlle Pélissier, adjointe à la même école.

Mlle Cassagnes, adjointe à l'école primaire élémentaire de St-Céré.

Mlle Bardet, adjointe à la même école.

Le concert donné, mardi soir, par la Lyre cadurcienne, au profit du Monument Gambetta, a été très brillant.

MONUMENT GAMBETTA

Samedi dernier, à l'occasion de la pose de la première pierre du monument élevé à Gambetta, M. le Maire, assisté de ses adjoints et de mem-

Après avoir bu, le voyageur blond examina, pendant une minute, le sous-officier avec attention. Puis il murmura :

— C'est étrange !

— Quoi donc !

— Votre figure ne m'est pas inconnue, il me semble que ce n'est pas la première fois que votre voix frappe mon oreille...

L'autre le dévisagea à son tour.

— Ma foi, vous pourriez avoir raison, fit-il. De mon côté, je penche à croire que j'ai déjà eu l'avantage... — Est-ce que vous n'avez pas servi dans les armées de la Nation ?

— Je regrette de n'avoir jamais eu cet honneur.

— C'est que, dans ce cas, voyez-vous, nous aurions pu nous rencontrer sur le Rhin, l'Adige, ou le Nil : en Italie et en Egypte, avec le général Bonaparte ; en Alsace ou en Allemagne, avec Hoche et Pichegru — quand j'étais au 5^e dragons ?

— C'est là que j'ai attrapé mon premier atout et gagné mes sardines de brigadier...

— N'avez-vous pas pris part à l'affaire de Dawendorf ?

— A l'affaire de Dawendorf ?... J'ai failli y laisser ma peau !... Figurez-vous que nous venions de charger en fourrageurs et d'enlever deux canons aux Prussiens, qui avaient battu en retraite dans le village, lorsqu'ayant mis pied à terre au coin d'un bois, pour resserrer les sangles de ma selle, je suis subitement entouré par une demi-douzaine de grands diables à moustaches rousses...

— Des uhlands un régiment de Silésie.

bredu conseil municipal, a fait sceller une cassette contenant des pièces de monnaie au millésime de l'année courante.

INSPECTION MILITAIRE

Le nouveau commandant de la 33^e division d'infanterie, M. le général Guyon-Vernier est arrivé mercredi à Agen, par le train de 1 h. 25, pour visiter la garnison.

RÉCOLTES

Le ministère de l'agriculture publie la situation des récoltes en terre (froment, seigle, avoine, orge), au 15 janvier 1884, d'après les rapports transmis par les préfets.

L'apparence des récoltes est très bonne dans 14 départements ; bonne dans 16 ; assez bonne dans 9 ; médiocre dans 3.

LA FRANCE FORESTIÈRE

Nous trouvons dans le Journal officiel le tableau de la division de la France en 38 conservations forestières. Voici ce qui concerne notre région :

La 18^e division, dont la résidence est à Toulouse, comprend cinq départements : Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Gers, Lot et Lot-et-Garonne.

SOLDE DE LA GENDARMERIE.

Une décision du Président de la République fixe les nouveaux tarifs de solde de la gendarmerie. Voici ceux qui concernent les compagnies départementales :

Solde nette des officiers par an (gendarmerie départementale). — Chef de légion, colonel, 8,640 fr.; lieutenant-colonel, 7,416 fr.; chef d'escadron, 5,976 fr.; commandant d'arrondissement, capitaine, 3,600 fr.; lieutenant, 2,654 fr.; sous-lieutenant, 2,556 fr.; trésorier, capitaine, 3,600 fr.; lieutenant, 2,664 fr.; sous-lieutenant, 2,556 fr.

Solde nette de présence de la troupe de la gendarmerie départementale à cheval. — Adjudant, 1,896 fr.; maréchal des logis chef, 1,710 fr.; maréchal des logis, 1,550 fr.; brigadier, 1,500 fr.; gendarme, 1,160 fr.; élève gendarme, 1,060 fr.

Gendarmerie départementale à pied. — Adjudant, 1,746 fr.; maréchal des logis chef, 1,650 fr.; maréchal des logis, 1,400 fr.; brigadier, 1,350 fr.; gendarme, 1,010 fr.; élève gendarme, 910 fr.

La police a procédé à l'arrestation du nommé Jean Prataude, chiffonnier à Cahors, inculpé de recel d'objets volés.

ACCIDENTS

Dans la commune de Mondoumerc un éboulement à ce lieu; deux blocs de pierre se sont détachés de la partie supérieure de la tranchée où étaient occupés des ouvriers au service de l'entreprise des chemins de fer. L'un des blocs est tombé sur la tête du nommé Calvet, âgé de

— Justement. Ils me crient : « Ergib dich ! Ergib dich ! » en français : « Rends-toi ! » Me rendre ! Allons donc ! Plutôt la mort ! J'essaie de répondre à coups de sabre. Mais une balle tirée à bout portant me traverse l'épaule. Impossible de jouer du bras, — et voilà mes brigands qui s'apprêtent à me larder avec leurs lances... Par bonheur, survient un ennemi...

— Un ennemi ?

— Minute ! La langue me fourche. Je veux dire : un noble, un ci-devant, un royaliste... Car nous avions en face de nous le petit corps du prince de Condé ; de rude lapins, tout de même, et qui nous donnaient plus de fil à retordre, à deux ou trois mille qu'ils étaient, que tous les mangeurs de choucroute auto-prussienne !

— N'était-ce pas un lieutenant au chasseurs de Bourbon.

— Vous avez deviné... En le voyant arriver, je me croyais perdu, vu que nous faisons pas de quartier aux émigrés pris dans le combat. Pour sûr, il allait ordonner aux têtes carrées de m'achever...

— Ah !

— Eh bien, voilà où je me trompais du tout au tout...

— Vraiment ?

— Le brave garçon, au contraire, enjoint aux Allemands de me laisser tranquille, et comme ils refusent d'obéir, il se précipite sur eux et exécute, de l'épée, un moulinet qui les oblige à décamper en un clin d'œil. Puis, il descend de son cheval et m'oblige à remonter sur le mien, en me disant d'une voix douce comme celle d'une femme : « Nous ne faisons la guerre qu'aux idées et non aux

30 ans, marié et père de famille, de la commune de Belfort, qui a été tué sur le coup ; un autre ouvrier, nommé Périé, âgé de 31 ans, célibataire, de la commune de Mondoumerc, a eu le bras gauche fracturé, entre le coude et le poignet ; il a été immédiatement conduit à son domicile.

La police a procédé à l'arrestation des nommés Fabre Joseph, âgé de 21 ans, et Tissandier, âgé de 20 ans, demeurant tous les deux à Cahors, pour vol de bois, pendant la nuit, au préjudice du sieur Chansarel, marchand de bois à Cahors.

On nous écrit de Sénailac :

Samedi, 19 courant, un chien de chasse atteint d'hydrophobie, a été abattu par le sieur Vertut Alain, propriétaire à Sénailac.

Plusieurs animaux : une chèvre, une brebis et un agneau avaient été mordus et ont été également abattus. L'autopsie a été faite par M. Lompech, vétérinaire à St-Cernin, qui a constaté la maladie.

Haute-Garonne.

SUBSTITUTION D'ENFANT.

Le Réveil de Toulouse, raconte un fait de substitution d'enfant à la suite d'une supposition d'accouchement dont serait saisi le parquet de la République. Cette affaire aura prochainement son dénouement en police correctionnelle :

« Au mois d'août 1882, dit le Réveil, une ouvrière de Saint-Michel, la fille A., accouchait d'un enfant qu'elle confiait à une placeuse. Le lendemain, cette dernière portait l'enfant chez la fille S., une cocotte plus ou moins huppée, qui avait des raisons mystérieuses pour faire croire qu'elle venait d'accoucher elle-même.

« Les choses marchèrent à merveille jusqu'au jour où la vraie mère, prise de remords, exigea la restitution de son enfant et dénonça au parquet la fausse mère et la placeuse.

« L'instruction de cette affaire se poursuit. »

Hérault.

Béziers, 29 janvier.

Mercredi, le commissaire central, agissant en vertu d'une commission rogatoire du juge d'instruction, a fait des perquisitions dans les cercles organisés en maisons de jeu. C'est à la suite de nombreuses plaintes adressées au parquet par des pères de famille qui déclarent avoir été volés dans des tripots, que ces descentes de police ont été opérées. Les poursuites vont être dirigées contre les propriétaires ou gérants de ces établissements.

Pyrénées-Orientales.

On écrit de Perpignan :

Un enfant de onze ans, nommé Ovat, voulant se venger d'un autre écolier, l'a attendu à la sortie de l'école des frères et lui a porté un coup de tranche à la cuisse gauche. La blessure est assez grave.

compatriotes. Rejoignez vos compagnons, monsieur, et puisse notre sang, qui se mêle aujourd'hui dans une lutte fratricide, se confondre plus tard sous le même drapeau pour la gloire de la patrie !

Une fois le pied dans l'étrier, le reste fut bientôt en selle. Je baragouinais un tas de choses pour remercier mon sauveur. Mais lui, me saluant et m'indiquant ma route — « On sonne le ralliement là-bas. Allez vite vous faire panser.

« Je vais en faire autant de mon côté, heureux que les blessures dont nous souffrons tous deux nous viennent de l'étranger. » De fait, nous saignons en duo que c'en était une bénédiction ; moi, de ma balle dans l'épaule, lui, d'un coup de lance qu'il avait reçu de l'un de ces uhlands enragés en s'escrimant pour me dégager...

— Oui, au sommet de front, au-dessus de la tempe droite...

Le sous-officier tressauta d'étonnement.

— D'où diable savez-vous cela ? demanda-t-il.

Son interlocuteur avança la tête :

— Voici la cicatrice, fit-il.

Le maréchal-des-logis se dressa sur sa chaise :

— Vous ! C'était vous ! s'exclama-t-il ! Sacrodioux ! comme on se retrouve !...

Il suffoquait de surprise. Ses yeux étaient humides d'émotion. Toutes les joies de la reconnaissance resplendissaient sur son mâle visage...

PAUL MAHALIN

(A suivre).

US ET COUTUMES.

M. le maire de Perpignan a pris un arrêté interdisant le jet de dragées dépassant la grosseur d'une amande ordinaire, sur la voie publique, en temps de carnaval.

Il a interdit également de jeter des cendres, du son, des oranges et des matières ou substances autres que des dragées excédant la dimension ci-dessus prescrite.

C'est là, croyons-nous, le seul moyen de mettre un terme à l'abus de projectiles que jettent MM. les masques.

— La cour d'assises des Pyrénées-Orientales vient enfin de juger le notaire Amouroux, accusé d'avoir commis 274 abus de confiance.

Adolphe Amouroux est âgé de quarante-sept ans; il a été déclaré en faillite par le tribunal de commerce de Perpignan et destitué de ses fonctions de notaire. Les sommes dont il a fait un usage illicite s'élevaient à plusieurs millions. Des familles entières ont été ruinées. On ignore où s'est réfugié le coupable.

Il a été condamné par contumace au maximum de la peine, c'est-à-dire à dix ans de réclusion et vingt ans de surveillance.

ÉTRANGÉ PAR UN CHEVAL

Un accident épouvantable a eu lieu rue de l'Espérance, à Paris.

Jean Hogon, enfant de quatorze ans, entra dans l'écurie pour passer ses chevaux.

Quelques instants après, des cris déchirants se faisaient entendre. L'un des deux chevaux, venait de saisir le petit Jean par le cou et le secouait violemment.

Un enfant du voisinage, âgé de quatorze ans, s'empara d'une fourche et en frappa à coups redoublés la bête furieuse. Le cheval finit par lâcher prise, et Jean, couvert de sang, parvint à sortir de l'écurie en se traînant sur les mains. Il avait la tête presque séparée du tronc.

Il a expiré au bout de vingt minutes dans des souffrances atroces.

LES PERDREAUX FALSIFIÉS

Beaucoup de nos lecteurs ignorent, comme nous-mêmes sans doute, que les perdreaux étaient susceptibles d'être falsifiés.

La fraude vient d'Allemagne et elle a été découverte samedi dernier aux halles de Paris; voilà dans quelle circonstance :

Un des adhérents à la Chambre syndicale venait d'acheter une levée de perdreaux pour la somme de 38 francs.

La levée est, suivant l'usage, portée chez la gardeuse et l'acheteur s'occupe de faire ses autres achats.

Son marché terminé, il va pour enlever sa marchandise et en l'appréhendant il prend un perdreau par les pattes qui lui restent colées aux doigts.

Surpris, il examine attentivement l'animal et il s'aperçoit que les plumes des ailes avaient été taillées : il gratte alors les pattes avec l'ongle et il reconnaît qu'elles avaient été trempées dans la cire pour les jaunir.

Et voilà comment l'on fait de jeunes perdreaux avec des vieux perdreaux.

Avis à nos ménagères.

Revue Agricole

LE LÉPORIDE

C'est en 1847 que M. Roux obtint les premiers nés du lièvre mâle et de la lapine. Il fut si heureux dans la répétition de ce mariage que, dès 1850, se trouva fermée pour lui l'ère des tâtonnements et que, de cette époque date réellement la production du léporide.

C'est à la faveur de la nuit que M. Roux obtint d'abord cette mésalliance. Les méteils de demi-sang, léporides au premier degré, sont en général très semblables à la mère qu'à un père. M. Roux maria donc ces femelles demi-sang au lièvre, puis accoupla les produits avec les premiers léporides. Tel est le mode employé par M. Roux pour réaliser l'idéal rêvé, un produit ayant des caractères et des qualités susceptibles d'être fixées par la génération, une véritable race ayant son individualité et, grâce à un choix judicieux de ses représentants pour la reproduction, conservant indéfiniment son autonomie.

Ainsi faite, la race du léporide est théoriquement composée de 5/8 lièvre et 3/8 lapin. Son pelage d'un gris roux, a toute la consistance du poil de lièvre. Sa tête, pourvue de longues oreilles est plus grosse que chez le lapin; sa physiologie très éveillée laisse facilement percevoir un sentiment de crainte prompt à se manifester. Les membres postérieurs sont plus longs que ceux du lapin.

Une particularité à noter, c'est que le léporide ne donne jamais ce coup de talon si caractéristique du lapin et tout-à-fait étranger au lièvre. La lapine qui donne naissance aux léporides les dépose dans un nid artistement façonné, mais leur fourrure pousse rapidement et leurs yeux s'ouvrent très vite. Quant à ceux qui naissent de la femelle du lièvre, ils se passent de nid, mais se traînent en rampant. La viande du léporide, plus noire que blanche est exquise.

ENGRAIS DE LA VIGNE

Quels fumiers doit-on employer pour la vigne? Tous ceux que l'on pourra se procurer; on n'est pas toujours maître de choisir, et chacun fera bien d'employer le fumier qu'il aura sous la main. La vigne est un arbuste si vivace, si vigoureux, qu'il profite de tous les engrais.

Mais avant tout, la vigne a besoin de potasse; par conséquent, le fumier d'étables, la boue et les balayures des villes, le fumier de mouton, de mulet ou de cheval, tous produisent leur effet; mais si l'on peut choisir, celui de la vache sera le meilleur, car c'est celui qui contient le plus de potasse. Il a, de plus, l'avantage de se décomposer lentement et de produire des effets plus durables.

J'ai dans ma propriété, dit l'auteur de l'article, des vaches laitières et des montons engraisés au marc, j'ai pu bien souvent comparer l'effet de ces deux natures d'engrais sur les vignes. Bien que dans le pays de fumiers de mouton soit, avec raison, tenu en haute estime, que nos viticulteurs attribuent à ce fumier plus d'énergie qu'à tous les autres, quand il s'agit de fumer les vignes, mes expériences ont toujours donné une supériorité marquée au fumier de vache, employé à la même dose, soit de soixante à soixante-dix mètres cubes de fumier par hectare. Les raisins venus sous l'influence du fumier de vache sont plus gros, peut-être plus fleuris; les serments sont plus longs, et les feuilles beaucoup plus longtemps vertes, semblent ne pouvant être détachées des souches que par le vent et les gelées de novembre.

Le premier de tous les engrais pour la vigne est évidemment l'urine de vache; il est malheureusement assez difficile de s'en procurer, en quantité suffisante.

D'après les analyses, l'urine de vache contient, sur 3,000 parties, de 50 à 60 parties de matières solides, aussi fertilisante que le meilleur goano; les chlorures de potasse, les sulfates et les carbonates de potasse contiennent, dans une très grande proportion, les sels contenus dans l'urine de vache.

En employant de l'urine pure à la dose de trois ou quatre litres par souche, on obtient des effets prodigieux; avec elle il n'est plus de mauvaise terre; des souches fatiguées par le froid de l'hiver, par une humidité trop grande ou par sécheresse trop prolongée, retrouvent, après une ou deux fumures d'urine de vache, leur vigueur primitive; mais il faut veiller à ne pas dépasser la dose indiquée plus haut; car en la dépassant, on obtiendrait une exubérance de végétation tout à fait inutile.

LA PROCHAINE RÉCOLTE

On nous écrit : Déjà si éprouvés par la concurrence américaine, nos agriculteurs sont menacés de n'obtenir, après tant de labeurs, qu'une mauvaise récolte.

Le froid tant désiré ne s'est pas encore fait sentir cette semaine. La température, bien que sensiblement basse, est restée au-dessus de la normale et l'humidité a favorisé le développement des herbes dans les blés. On signale, en beaucoup d'endroits, l'invasion des champs par de nombreux insectes et par les rongeurs. Cette situation, en se prolongeant, peut devenir alarmante pour l'avenir des récoltes.

Dans les départements du Midi, la persistance de la sécheresse est aussi un grave sujet de plaintes de la part des coltivateurs.

UNE VIGNE RÉSISTANT AU PHYLLOXERA.

M. Degron, qui a passé quinze ans de sa vie au Japon, en qualité d'interprète, écrit à M. Sarcy du XIX^e Siècle, qu'il a découvert dans ce pays une espèce de vigne dont la hauteur atteint 100 à 150 pieds d'élévation, et dont le tronc dépasse parfois 60 centimètres de circonférence. Certains caractères particuliers lui font espérer fermement qu'elle résisterait au phylloxera, et il pense qu'elle pourrait s'acclimater dans les vignobles les plus nord de la France. Il en a recueilli de nombreux échantillons sous différentes latitudes (de 44 à 45 degrés).

MARTEL. — *Marché du 26 janvier.* — Bien approvisionné en grains. Transactions nombreuses.

Le froment, à 20 fr. l'hectolitre; l'avoine, de 9 à 9 fr. 50; les noix, 7 fr. l'hectolitre.

LE TEMPS QU'IL FERA EN FÉVRIER.

Voici, d'après Nick, quelle sera la physiologie probable du mois de février 1884.

Les éléments astronomiques changent peu, le mois de février présentera, sur la France et sur les pays voisins, un temps plus souvent couvert, brumeux, humide, tempéré, que sec et froid, relativement assez beau, principalement sur la zone méridionale, et notamment pendant la deuxième dizaine, avec gelées intermittentes assez vives durant la nuit ou la matinée, pendant les deux dernières dizaines. La première et la troisième dizaines seront plus accidentées, particulièrement sur les zones du nord et du centre, avec dépressions barométriques, coups de vent, pluie ou neige, aux époques suivantes :

1^o Vers le 1^{er} (?), 3^o ; 2^o vers les 6 (??), 9^o ; 3^o vers les 11 (?), 13^o ; 4^o vers les 19 (?), 21^o ; 5^o vers les 26 (??), 28 30^o.

Neige sur les pays montagneux, crues d'eau au dégel, gros temps.

Le nombre des points d'interrogation indique l'importance probable des perturbations.

NICK (L. d'A...), de la Société centrale de météorologie de France. Tonneins, 24 janvier 1884.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX FONDÉE EN 1819

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE ET SUR LA VIE

M. SÉGUY, ancien principal clerc, chez M^e Talou, avoué, — Agent général de la Compagnie Française du PHÉNIX, à Cahors, a l'honneur d'informer les nombreux assurés de cette Compagnie, que les bureaux de l'Agence seront transférés, à dater du 5 FÉVRIER prochain, RUE SAINT-PIERRE, près la PLACE DES BOUCHERIES.

L'esprit de partout

Un joli mot de M. Pailleron : L'auteur de *Monde où l'on s'ennuie* faisant ses visites de candidat à l'Académie, arrive un jour chez M. Renan.

Un domestique annonce; le maître de la maison, qui travaillait devant son bureau, se lève, et après quelques salutations d'usage :

— Prenez donc une chaise, dit-il au visiteur. Pardon, répliqua celui-ci, mais c'est un fauteuil que je viens vous demander.

La comtesse X..., une des ferventes admiratrices du philosophe Caro, lui disait l'autre jour :

— Savez-vous, cher maître, ce que j'envie surtout dans votre Académie ?

— C'est qu'elle ne dépasse jamais la quarantaine !...

Recettes utiles

LIQUEUR POUR ACTIVER LA VÉGÉTATION

Lorsque l'on veut semer des grains, afin de les voir lever rapidement, on arrose plusieurs fois la terre avec une préparation composée d'un kilogramme de chlorure de calcium et de trente litres d'eau.

La même liqueur peut aussi servir pour donner de la vigueur aux arbres et activer leur végétation. Dans ce cas, on bêche le pied de

l'arbre puis on arrose plusieurs fois, à quelques jours d'intervalle, avec la préparation indiquée plus haut.

On avait signalé la présence du vert de gris et d'autres sels de cuivre dans les aliments conservés.

Certains cornichons ne doivent leur belle coloration qu'à la présence du tartrate de potasse et de cuivre ou de l'acétate de cuivre.

De là proviennent ordinairement des coliques et des vomissements.

Pour reconnaître la présence des sels de cuivre dans les conserves, il suffit de plonger dans le bocal suspect un couteau dont la lame a été parfaitement nettoyée.

Au bout d'un certain temps, la lame prendra une couleur rouge due à un dépôt de cuivre.

Si la lame noircit seulement, les conserves sont sans danger; il ne s'est formé qu'un oxyde de fer.

Bourse de Paris.

Cours du 31 Janvier.

Rente 3 p. %	77.15
— 3 p. % amortissable	78.10
— 4 1/2 p. %	107.25
— 5 p. %	107.65

BIBLIOGRAPHIE

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. — Sommaire de la 4203^e livraison (26 janvier 1884). — Voyage au Vucatan et au pays des Lacandons, par M. Désiré Charnay. — 1882. — Texte et dessins inédits. — Quatorze gravures de H. Chapuis, Slom, D. Lancelot, Taylor, P. Sellier et A. de Bar. — Bureaux à la librairie Hachette et C^e, boulevard St-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 582^e livraison (26 janvier 1884). Texte : La famille Gaudry, par J. Girardin. — Location de Lorgnettes, par P. Martefani. — A travers la France : Pau, par Paul Pelet. — Les souris employées comme agents moteurs. — La formation des mondes, par Albert Lévy. — Un jardin suspendu, par Mme de Witt, née Guizot. — Observations sur la géographie administrative et la population de la France, par Anthyme Saint-Paul. — Les aventures de M. Colin-Tampon, par J. Levoisin. — Bureaux à la librairie Hachette et C^e, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LA NATURE, sommaire, du 26 janvier 1883. — Le chemin de fer funiculaire à crémalière de Territet-Glion : L. B. — Introduction des torpilles en Chine. — Ondulations atmosphériques produites par l'éruption du Krakatoa : Goerster. — Moteur à gaz domestique, système Forest. — Nouvelles machines d'influence. — Correspondance : Une orange double : A. Trincano. — Explorations sous-marines. Voyage du « Talisman » : H. Filhol. — La science pratique : Bec à gaz multiple du D^r Darsonval. — Bibliographie. — Curiosités aérostatiques à propos du centenaire de l'ascension de Charles et Robert en 1783. — Chronique. — Académie des Sciences : séance du 14 janvier 1884 : S. Meunier. — Le diadème électrique du nouveau ballet de l'opéra la Farandole. — Supplément : Boîte aux lettres. — Bulletin météorologique. — Sociétés savantes. — Recettes et procédés utiles. — Bureaux 420, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE. Journal universel d'électricité. — Bureaux 54 rue Vivienne, Paris. — Sommaire du numéro du 26 janvier 1884. — Fabrication des lampes à incandescence à filaments de charbon; Th. du Moncel. — Mesure de la force électro-motrice dans les couples polarisables; A.-H. Noillon. — Application de l'électricité à la manœuvre des chemins de fer (3^e article); M. Cossmann. — Les nouvelles installations d'éclairage électrique dans les magasins de Paris; P. Clément. — Les premiers pas de l'éclairage électrique (2^e article); Aug. Guerout. — Revue des travaux récents en électricité : Thermo-vertisseur de M. D. Tommasi. — La lampe à incandescence Cruto. — Lampe électrique de M. A. de Puydt. — L'indicateur du niveau électrique de M. May. — Sur les communications téléphoniques. — Sur les courants telluriques, par M. L. Ludewig. — Gouvernail de contrôle pour les torpilles Sheel. — Faits divers.

AVIS.

M. Audouard, chirurgien-dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'il a transféré son cabinet au Châlet de l'hôtel des Ambassadeurs, où il sera du 1^{er} au 5 de chaque mois.

VOULEZ-VOUS NE PLUS TOUSSER ?

Prenez des Pastilles à la Sève de Pin au lactucarium et à la codéine de BRACHAT, pharmacien, rue Leyteire, 61, Bordeaux. Ces pastilles, d'un goût très agréable, ont une grande supériorité sur toutes les préparations au goudron et sur tous les sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent en moins de 48 heures : toux, rhumes, catarrhes, maux de gorge, bronchites tant aiguës que chroniques et, en général toutes les maladies des voies respiratoires. — Franco 1 fr. 50 par la poste. — Se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies. — Dépôt chez M. Alazard pharmacien.

Primes aux Lecteurs du Journal du Lot.

L'administration du journal, certaine de faire plaisir à ses Lecteurs en les mettant à même de faire connaissance avec une invention qui attire l'attention du monde entier, saisit avec empressement l'occasion qui lui est offerte de leur procurer un avantage considérable.

Elle a fait le choix dans la merveilleuse collection des **TABLEAUX PEINTURE-BOGAERTS**, de trois beaux sujets que l'on peut voir exposés dans nos bureaux. Les reproductions de la **Peinture-Bogaerts** qui sont de vrais tableaux peints à l'huile mécaniquement, figureront avec honneur dans une galerie de tableaux.

Voici quelques extraits du témoignage des artistes, qui prouvent leur admiration pour l'exactitude et la perfection de l'exécution des tableaux.

- J. PORTAELS. « J'ai été surpris de la façon vraiment étonnante dont vous avez pu reproduire mon tableau. »
 Théod. GERARD. « La reproduction de mon tableau est saisissante de vérité et je ne crains pas d'affirmer que vous serez le véritable vulgarisateur de l'art de la peinture par un procédé industriel. »
 A. ROBERT. « La reproduction de mon tableau est parfaite et j'ai failli la prendre pour l'original. »
 E. MEERTS. « Indépendamment de la forme et de la tonalité, la facture et même les empâtements, sont rendus avec une vérité étonnante. »
 J. GEEFS. « Tous ceux qui ont vu votre reproduction du Christ en raccourci de Rubens le prenaient pour une bonne copie ; mais lorsque je leur ai dit que c'était une reproduction dont vous étiez l'inventeur, tout le monde en était émerveillé. »

Dir. Musée d'Anvers.

Cette (prime exceptionnelle ne sera valable que jusqu'au 1^{er} février,) ces trois sujets sont :

- | | | | |
|---|---------------|-----------------|-------|
| 1. Ittenbach, LE SUAIRE DE S ^{te} VÉRONIQUE. | Cinq Francs | au lieu de frs. | 12.50 |
| 2. Rubens P. P., LA S ^{te} TRINITÉ. | Dix Francs | » » » » | 22.— |
| 3. Rembrandt, LA DESCENTE DE LA CROIX. | Quinze Francs | » » » » | 26.— |

Toutes les demandes et envois du montant, doivent être adressés au Bureau du *Journal du Lot*, Cahors (Lot), et accompagnées du Bulletin de souscription ci-contre.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION.

Je soussigné (nom) _____
 demeurant à _____ rue _____ n° _____
 désire recevoir les tableaux _____
 ITTENBACH, Le Suaire de Sainte Véronique frs. 5 (emballage frs. 1.—) mesure 45+40 Cent.
 RUBENS, P. P., la Ste Trinité (le Christ en raccourci) fr. 10 (emball. frs. 1.25) « 63+51 »
 REMBRANDT, la Descente de la Croix frs. (emball. frs. 1.50) « 70+50 »
 et joins le montant en un mandat-poste. _____ (Signature)

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

VIGNES AMÉRICAINES

CHÊNES TRUFFIERS

PÉPINIÈRES SÉGUELA

Près le Pont Valentré, à Cahors

M. SÉGUELA a l'honneur d'offrir à ses clients des boutures de Riparias tomenteux et glabres premier choix, au prix de 3 francs le cent; ces boutures proviennent de ses pépinières de l'Angle et sont acclimatées à nos terrains. — Il a, comme par le passé, un très beau choix d'arbres fruitiers et d'agrément, et entre autres une grande quantité de pruniers d'Agen, qu'il livre à 50 francs le cent.

NOTA. — L'Établissement ci-devant près l'Hospice, a été transféré près le Pont Valentré.

MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1875

APPAREILS CONTINUS

POUR LA FABRICATION DES BOISSONS GAZEUSES
 Eaux-de-Seltz, Limonades, Soda-Water, Vins mousseux, Bières
 LES SEULS QUI SOIENT ARGENTÉS A L'INTÉRIEUR
 NOUVEAU PETIT APPAREIL CONTINU A BON MARCHÉ



Les Siphons à grand et à petit levier sont solides et faciles à nettoyer.

MAISON J. HERMANN-LACHAPELLE
 J. BOULET & C^{ie}, Successeurs, INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS
 RUE BOINOD, 31-33 (Boulevard Ornano, 4-6) PARIS
 ENVOI FRANCO DU PROSPECTUS DÉTAILLÉ

VOUS NE TOUSSEREZ PLUS

si vous sucez quelques BONBONS GRAMONT au goudron. Agréables à la bouche, ils portent de suite l'arôme précieux du Goudron sur les poumons et arrêtent aussitôt la Toux. Par le passé on buvait de l'Eau de Goudron, mais le goût répugnait. Depuis peu on fait des capsules recouvertes de gélatine pour en masquer la saveur: ici l'inconvénient est grand, car l'enveloppe dure qui recouvre le goudron l'empêche d'agir comme calmant immédiat, tandis que le Bonbon GRAMONT fond de suite et soulage immédiatement. Prix: la Boîte 1^{fr}75; demi-Boîte 1^{fr}. Se méfier des Contrefaçons. — Exiger la Signature du D^r GRAMONT
 Dépôts à Cahors: pharmacie Escrouzailles et toutes les pharmacies.

Pose de Dents et Dentiers d'après les meilleurs systèmes américains, anglais et français, les seuls adoptés par les premières maisons de Paris et de Londres. 20 Ans de Succès.

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES, A PARIS
 Lauréat de l'Académie Nationale
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 Du Lycée de Cahors et des principaux établissements d'Éducation du Lot et de la Corrèze
 Châlet de l'hôtel des Ambassadeurs.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS
 (Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur
 LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

VIGNES AMÉRICAINES de M^{me} Ponsot, propriétaire aux Anneraux, par Libourne (Gironde). Dépôt des plants des propriétés de M^{me} la Duchesse de Fitz-James. Livrables en gare de Libourne au cours du Midi. — Envoi franco du prix courant complet contre demande affranchie.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État, Applications en médecine:
 GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.
 HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.
 CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.
 HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.
 Administration de la C^{ie} concessionnaire:
 PARIS, 22, Boulevard Montmartre.
 EXIGER le NOM de la SOURCE, sur le CAPSULE
 Dépôt chez tous les marchands d'eaux Minérales, Drogistes et Pharmaciens.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
 EXIGER LE VÉRITABLE NOM

Le propriétaire-gérant, A. Layrou.

MAISON DES 100.000 PALETOTS

CAHORS, Boulevard Nord.

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843
 RUE TAILLEFER ET RUE CONDE

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial. b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits franco.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

VINS A DOMICILE

J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.

A partir du 1^{er} février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

(ESSAYEZ-EN UN PANIER)

21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX
 MÉDAILLES D'ARGENT, OR
 ET DIPLOME D'HONNEUR



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES
 Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR
 A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1875

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter, Il est difficile de créer

L'Elixir des Vosges est une liqueur-SUI GÉNÉRIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR
 MEMBRE DU JURY
 BORDEAUX EX^{position} INT^{ernationale} 1882 HORS CONCOURS